

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 231

Jedi 8 Septembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 45-39

ABONNEMENTS : Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 60
Autres départements... 6 fr. 00
Étranger (Union postale)... 9 fr. 00

LES NUITS ROUGES

Par le Romancier populaire Jules MARY

Nous commencerons prochainement la publication d'un nouveau feuilleton :

LES NUITS ROUGES

Une étude vivante et poignante du peuple souffrant, opprimé, révolté, de la misère, de la haine, de la lutte pour la vie, de la lutte pour la dignité, de la lutte pour le pain.

LES NUITS ROUGES

Une étude vivante et poignante du peuple souffrant, opprimé, révolté, de la misère, de la haine, de la lutte pour la vie, de la lutte pour la dignité, de la lutte pour le pain.

FAITS DU JOUR

Plusieurs corporations marseillaises ont repris le travail. La grève est en décroissance. Une entente semble prochaine.

Les dockers ont repris le travail dans plusieurs ports.

Les grèves agricoles s'étendent sur le Midi. Des incidents se sont produits dans diverses localités.

La retraite des Russes sur Moukden se poursuit en bon ordre, malgré les efforts de Kuroki pour les envelopper.

D'après un journal du soir, M. Combes accepterait la démission des évêques de Laval et de Dijon.

Les révolutionnaires arméniens viennent d'envoyer une note comminatoire aux puissances, pour les obliger d'intervenir.

LA SUPPRESSION DE SAINT-CYR

Le général de division Bazaine-Hayer, qui compte treize campagnes à son actif et qui fut décoré pour sa belle conduite pendant la guerre franco-allemande, sort du rang. Chargé par le ministre de la guerre d'une enquête sur l'état moral de nos saint-cyriens, il a rédigé le rapport dont nous avons parlé. C'est une œuvre sincère et loyale, mais qui manque de bienveillance. On sent que l'auteur n'est pas autrement fâché de contribuer à la démolition d'une Ecole dont le régime intérieur suranné ne lui rappelle aucun souvenir.

Il est sans pitié pour la jeunesse et la pénétration des élèves. Il laisse percer pour ses collègues en uniforme, une vieille amitié de sous-officier, mal dissimulée sous l'étalage des connaissances à exiger des candidats à l'épaulette sous le régime de la nation armée.

L'officier, écrit-il, doit avoir une connaissance générale suffisante des différents milieux dans lesquels il est appelé à vivre et à agir. Il a, en effet, des relations à entretenir avec l'élément civil, il a des concours divers à lui demander, à lui donner ; il ne peut se dispenser de le connaître, d'être orienté sur ses aspirations, ses occupations, ses tendances. Il a, en outre, à entrer en contact direct avec les hommes ; il doit leur parler, les instruire, les éduquer, s'attacher à leur donner confiance.

Le général Bazaine-Hayer exige, en somme, d'un jeune sous-lieutenant, une expérience de la vie que les capitaines et les officiers supérieurs ont à peine acquise.

Un chef de section, qu'il sorte de Saint-Cyr ou de Saint-Maixent, n'exerce pas une fonction prépondérante. On lui demande de connaître son métier et ses règlements, d'avoir une bonne tenue, une excellente conduite et de servir plutôt d'exemple à ses subordonnés que de tuteur. Quant à ses rapports avec l'élément civil, c'est surtout, je pense, une affaire d'éducation familiale. Les saint-cyriens ne vivent pas en marge de la société. Ils possèdent sur les choses de leur temps les notions que peuvent emmagasiner tous les jeunes gens de leur âge. Certains, ils ont encore besoin d'être guidés et conseillés en arrivant au régiment, mais est-ce qu'ils n'ont pas, pour leur venir en aide, l'expérience de leurs camarades plus anciens et de leurs chefs ? Au surplus, cela ne se passe pas autrement dans les carrières civiles. Croyez-vous qu'un avocat stagiaire, un jeune médecin, mais émoulu de la Faculté, n'aient plus rien à apprendre ? Si vous vous montrez si scrupuleux pour des sous-lieutenants, que demanderez-vous à des colonels ?

Je n'ai pas l'intention de prendre, une fois de plus, la défense de nos Ecoles militaires, dont l'existence est virtuellement condamnée par la nouvelle loi sur le recrutement. Le texte voté par le Sénat portait que les jeunes gens admis à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr ou à l'Ecole Polytechnique devaient faire une année de service dans un corps de troupes avant leur entrée dans ces Ecoles. La Chambre a cru devoir aggraver cette disposition et porter à deux ans le temps que les futurs officiers devront d'abord passer à la caserne. Autant dire qu'ils auront tout avantage à conquérir l'épaulette en passant pas une école de sous-officiers.

Si l'on estime que les corps de troupes doivent être l'école de l'officier en même temps que celle du soldat, a écrit M. Raiberti dans un rapport sur le budget de la guerre, il sera même inutile d'entretenir ces écoles spéciales. Il suffira de grouper, dans un ou plusieurs corps de troupes, par région de corps d'armée, tous ceux qui auront été choisis comme aptes à se préparer à la carrière d'officier... Il en résulterait, pour notre instruction militaire, une décentralisation analogue à celle que l'on a voulu créer dans l'instruction publique par l'établissement des Universités. Chaque corps d'armée, par son école, deviendrait un centre d'émulation et d'études. La vie régionale, aussi bien que la vie militaire, profiterait de tous ces foyers nouveaux de travail et d'intelligence qui s'allumeraient dans un corps de troupes. On ne peut objecter que cette multiplicité d'écoles détruirait l'unité d'enseignement de notre corps d'officiers. Dès aujourd'hui, avec la qualité d'origine, cette unité n'existe pas.

Il est à peine besoin de faire remarquer que ce projet ingénieux n'a aucune chance d'aboutir, pour la bonne raison qu'en multipliant les écoles il faudrait augmenter le nombre de professeurs et d'instructeurs dans la même proportion. Le budget de la guerre n'y suffirait pas. D'ailleurs, en battant en brèche des établissements comme polytechnique et Saint-Cyr, dont un long usage a surabondamment démontré l'utilité, les prétendus réformistes poursuivent un autre but, qui est de tarir, le plus tôt possible, les principales sources de recrutement de nos officiers. Quand nous n'aurons plus de cadres, nous n'aurons plus d'armée et le résultat, depuis si longtemps recherché, sera atteint.

Qu'on ne s'y méprenne point. La suppression des grandes institutions militaires ne favorise, en aucune façon, le développement des écoles de sous-officiers. En permettant à ces derniers d'arriver à l'épaulette par leur passage à Saint-Maixent ou à Saumur, la République a donné une satisfaction légitime à des jeunes gens très méritants qui, sans posséder des connaissances scientifiques étendues, peuvent faire d'excellents officiers. Je vais plus loin et j'approuve sans réserves le récent décret par lequel de simples adjudants, comptant dix ans de services, seront promus sous-lieutenants sans passer par aucune école.

Je vis des flots de boue, et je vis des flots de sang... Vraiment, si la Vérité se trouve là-dessous, dans quel état la découvrirai-je, grands dieux !

Je me procurai alors, le flambeau de l'humanité et cela me coûta un sou.

Certes, je ne regrettais point ce sacrifice car, cette fois, j'aperçus enfin quelque chose. Cette chose était fort compacte en vérité et je n'en distinguai pas bien la forme, de même que je n'en pouvais saisir le sens.

Mais comme c'était une phrase, une seule phrase, je me hâtai de la copier et la voici en plein jour :

Que l'on discute maintenant, après coup, comme je l'ai fait moi-même, il y a dix ans, en quelques lignes irréflexives et superficielles, comme l'a fait aussi Engels dans une lettre à Parut où aboutissent les maximes, sur les avantages ou les périls de cette « participation », il importe peu à mon objet présent ; ce que je retiens seulement, c'est que le suffrage universel et la République jadis inventés en 1789 de la source profonde de la Révolution ; c'est que cette source, trop longtemps obstruée, fut dégagée et ouverte par un nouvel effort de la démocratie et du prolétariat ; c'est que le peuple ouvrier y reconquit tout de suite et son œuvre et son droit ; c'est que, sans peur des responsabilités dont aujourd'hui on l'épouvante, il essaya d'y mettre la main ; c'est que le suffrage universel et la République, quels qu'aient pu être les accidents de notre histoire, n'ont pas été donnés à nous par le hasard et le hasardisme, ou par le ricochet d'un grand désastre, mais qu'ils sont le fruit profond de la Révolution continuée et sa suprême expression politique, que ce ne sont point pour nous des formes toutes et superficielles qu'un fond immense de vie, d'action et d'espérance y est engagé, et que lorsqu'on ramène ces grandes forces, même en manière de boutade et par outrance dialectique, à être qu'une réussite de coup d'état, ou de Satan, je ne suis que cadavre dérisoire de Napoléon III et de Bismarck, ou l'exposé de la connaissance toute notre histoire, c'est-à-dire toute notre politique ; car la politique n'est que l'histoire en mouvement.

Cela était signé : Jaurès, et je me souviens que ce nom était celui du grand Prophète social.

Je lus, je relus et... je m'en allais songer en plaignant les gens simples et sincères qui, de bonne foi, dans toute la naïveté de leur âme candide, s'efforcent d'orienter leur esprit vers la Lumière... — Léon BORDÉ.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Le Rapport Flory

Paris, 7 septembre.

Le Temps donne sur le rapport de l'expert Flory les détails suivants :

M. Flory a constaté la matérialité des faits qui ont motivé l'inculpation relevée contre les quatre officiers : une somme de 20,000 francs a été portée sous des formes irrégulières à l'actif de l'espion « Austerlitz », et si l'on assimile la comptabilité du deuxième bureau de l'état-major à une comptabilité ordinaire, ces irrégularités présentent le caractère d'un détournement.

Lorsqu'un employé chargé de la tenue d'un livre de caisse omet de faire figurer une somme dans les dépenses et dans les recettes, tout en la mentionnant sur d'autres registres, on dit « détournement » ; c'est ce qui s'est passé. Convient-il de considérer de la même manière les irrégularités reprochées à l'archiviste Dautriche ? C'est ce qu'il appartient à l'accusation de dire.

En tout cas, M. Flory a relevé le fait matériel dans la première partie de ses conclusions. Ensuite, résumant l'impression que lui avait laissée la vérification de la comptabilité avant et après le 15 août 1893, il a déclaré que cette comptabilité avait été tenue de manière à justifier, mais qu'il n'est pas possible de faire abstraction de quelques menus maquillages ou grattages, tous effectués sur le carnet-journal, c'est-à-dire sur le registre de premier jet, sans avoir porté sur les sommes de cent francs au maximum payées à des employés rémunérés par mensualités.

Mis au courant des conclusions de ce rapport, les inculpés ont alors contesté la gravité de l'irrégularité du 15 août et soutenu que l'on pourrait relever de nombreux grattages dans la comptabilité, maquillages inévitables en raison de la délicatesse du service des renseignements. Ce à quoi le rapporteur a répondu en se référant aux conclusions de l'expert. La comptabilité, abstraction faite de l'affaire « Austerlitz », ne comporte que des irrégularités peu importantes.

Au surplus, l'espion « Austerlitz » ne fournissait pas en août 1893 de documents bien intéressants, car il n'est pas en mesure de fournir une rétribution de 25,000 francs. Sa correspondance, qui a été traduite par un professeur de l'école de guerre, et les documents eux-mêmes sont assez étonnants sur ce point.

Enfin, ce qui est venu le service de « Austerlitz » s'est amélioré, et sa « production » est devenue, sinon plus copieuse, du moins plus intéressante.

Le Temps ajoute que l'instruction sera reprise sous peu. En effet, plusieurs témoins seront encore entendus, et l'instruction ne sera pas close avant la fin du mois. A ce moment, le capitaine Cassel commencera la rédaction de son rapport, qui durera environ quinze jours. Le lieutenant-colonel Raiberti, commissaire du gouvernement, ne prendra pas moins d'une semaine pour préparer ses conclusions, et la procédure sera alors transmise au gouverneur militaire.

INFORMATIONS

LE RENDEMENT DES IMPÔTS

Paris, 7 septembre.

Le rendement des impôts directs et des monopoles pendant le mois d'août 1904 est supérieur de 8,863,100 francs au montant des évaluations budgétaires par rapport aux recouvrements opérés pendant le mois correspondant de 1903.

L'excédent réalisé en août 1904 est de 10,024,500 francs ; pour les huit premiers mois de l'année en cours, les recouvrements dépassent une plus-value de 413,418,000 francs, par rapport aux évaluations budgétaires, et une plus-value de 39,354,700 francs sur les recouvrements de la période correspondante de 1903.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value sur le timbre (1,584,000 fr.), l'impôt de 4/0 sur les valeurs mobilières (18,500 fr.), les contributions indirectes (2,801,000 fr.), les huiles minérales (9,000 fr.), les sucres (3,092,000 fr.), les contributions indirectes (monopoles) (1,456,000 fr.), les postes (2,384,500 fr.), les télégraphes (230,000 fr.), les téléphones (201,000 fr.).

Il y a moins-value sur l'enregistrement (1,901,800 fr.), l'impôt sur les opérations de Bourse (26,000 fr.), les douanes (831,200 fr.), les sels (187,000 fr.), les contributions et avances pour travaux télégraphiques et téléphoniques (457,800 fr.).

Par rapport au mois d'août 1903, il y a augmentation sur le timbre (790,500 fr.), l'impôt de 4/0 sur les valeurs mobilières (23,000 fr.), les contributions indirectes (23,000 fr.), les contributions indirectes (monopoles) (1,456,000 fr.), les postes (2,384,500 fr.), les télégraphes (230,000 fr.), les téléphones (201,000 fr.).

Il y a diminution sur l'enregistrement (3,691,500 fr.), l'impôt sur les opérations de Bourse (125,000 fr.), les douanes (3,704,000 fr.), les sels (286,000 fr.), les télégraphes (245,300 francs).

L'excédent total des huit premiers mois de l'exercice courant se trouve porté à 413,418,000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et à 34,354,700 fr. par rapport à la période correspondante de 1903.

LE CONVENT DE 1904

Paris, 7 septembre.

On assiste que les tabliers et les maillots se préparent à faire résonner l'allégresse. C'est en effet lundi prochain, à neuf heures du matin, que commencent les travaux du convent de 1904, à l'hôtel du Grand Orient de France, rue Cadet, 16. Ils se termineront le samedi 17 septembre, par un banquet qui réunira tous les délégués.

« Les graves événements politiques qui préoccupent la maçonnerie, dit un journal attilé, donnent cette année une importance toute particulière à cette assemblée. Nous le croyons sans peine. Le convent tracera à la majorité son programme et au ministère son devoir. »

MGR FUZET ET LE SAINT-SIÈGE

Paris, 7 septembre.

Il a déjà été question d'une plainte portée jadis devant le Saint-Office contre Mgr Fuzet, évêque d'Autun. M. le cardinal Fian, curé d'Évry, évêque de Saint-Denis, ancien vicaire général du diocèse de Beauvais, elle fut transmise au Saint-Office par le cardinal Langénieux, métropolitain du siège de Beauvais qui occupait Mgr Fuzet. Le Siecle, d'après une brochure de M. Paul Gilquin, ajoute :

Seize lettres épiscopales se joignirent à la lettre du cardinal pour demander que l'information L'un des seize prélats, l'archevêque d'Avignon, écrivait : « La suspicion dont l'évêque de Beauvais est l'objet pesé, comme un lourd cauchemar, sur tout l'épiscopat français. »

L'archevêque d'Avignon était alors Mgr Vincent, les quinze autres prélats, d'après M. Gilquin, étaient : Mgr Migon, alors évêque de Besançon, évêque de Clermont, évêque de Bourges, évêque de Combrailles, évêque de Grenoble, évêque de Cahors, évêque de Valence ; Mgr Bonnet, évêque de Viviers ; Mgr Labadie, évêque de Colton ; Mgr Bezel, évêque de Yandres ; Mgr Gilbert, évêque de Metz ;

Mgr Lelong, évêque de Nevers ; Mgr Flard, évêque de Montauban ; Mgr Germain, évêque de Coutances ; Mgr Rougerie, évêque de Pamiers ; Mgr Cortet, évêque de Nevers ; Mgr Trégar, évêque de Séez. La plupart sont décédés.

LA MORT DE M. WALDECK-ROUSSEAU

Détails sur l'opération

Paris, 7 septembre.

Dans une publication médicale d'outre-Rhin, très cotée, le professeur Hans Kehr, avec une singulière désinvolture, vient de faire connaître au monde professionnel les difficultés et les incidents de l'opération qu'il fit subir à M. Waldeck-Rousseau. Le côté intéressant pour le public de cet exposé de technique chirurgicale est le bilan très net infligé par le célèbre opérateur à M. le professeur Terrier, qui « avait pratiqué peu avant une opération parfaitement inutile. »

Le docteur Hans Kehr se permet de fonder cette assertion sur une erreur de diagnostic des premiers chirurgiens qui n'avaient pas soupçonné le cancer du pancréas. Le médecin allemand attribue en outre l'état d'excessive faiblesse du patient à l'action trop prolongée du chloroforme, et qu'on aurait dû administrer mélangé à du gaz oxygéné.

D'ailleurs, ajoute-t-il, ingénument la mort du malade survenant dans de telles circonstances, est un véritable soulagement pour lui et pour les siens ».

D'autre part, le professeur Huohard, dans une lettre adressée à un périodique de sa ville natale, se livre à une charge à fond de train contre les procédés opératoires de M. Hans Kehr, qu'il qualifie « ignorant et imprudent », ne connaissant pas un mot de « clinique ».

LES DIOCÈSES DE LAVAL ET DE DIJON

Paris, 7 septembre.

Maintenant que Mgr Le Nordez a, comme Mgr Gay, donné sa démission, quelle est la situation de ces diocèses ? Il paraît qu'elle est très simple. Le Saint-Siège va signifier l'acceptation de la démission aux intéressés, c'est-à-dire à l'évêque lui-même, au gouvernement et au chapitre du diocèse.

Dès lors le chapitre se trouve investi pleinement des fonctions administratives épiscopales, mais uniquement de celles-là ; il ne peut ni aliéner, ni acquérir, ni nommer à des fonctions canoniques, telles que celles de curé, de chanoine, etc. Il est également interdit d'attribuer des fonctions honorifiques, canoniques honoraires, port de la musette, etc. ; de plus il est rigoureusement tenu d'être dans la huitaine deux vicaires capitulaires, quand il s'agit d'un évêché, trois dans un archevêché, et de soumettre cette élection à l'approbation du ministre.

Dans cette hypothèse, que peut faire le pouvoir civil ? Il reconnaît la vacance et rattache cet évêché, ou resteur. Quant à la nomination d'administrateurs apostoliques dont on a parlé, elle n'est pas probable. Le Pape ne nomme des administrateurs apostoliques que dans des cas fort rares.

C'est ainsi qu'après la chute de Napoléon, la situation du cardinal Fesch, archevêque de Lyon et oncle du souverain déchu, étant devenue impossible, le Pape le rappela à Rome et nomma un archevêque apostolique administrateur apostolique ; mais lui les deux pouvoirs, civil et religieux, étaient d'accord pour faire intervenir cette solution ; aujourd'hui il n'en est pas de même.

A LA DIRECTION DES CULTES

Paris, 7 septembre.

La Patrie publie une interview d'un fonctionnaire de la direction des cultes qui lui aurait fait la déclaration suivante :

M. Dumay a passé la matinée en conférence avec M. Combes. Celui-ci n'a pas encore reçu la lettre de démission de Mgr Le Nordez, mais il l'attend d'un moment à l'autre.

Je peux vous donner certaine certaine son acceptation des deux démissions et la ratification de l'élection des vicaires capitulaires, élus par les chapitres.

Le Rappel Républicain réservera une large place à toutes les communications qui lui seront adressées, concernant les Syndicats ouvriers.

LA GUERRE Russo-Japonaise

La retraite des Russes. — Ordre ou désordre ? — Les efforts japonais. — A Port-Arthur. — L'intervention européenne

La retraite russe

Saint-Petersbourg, 7 septembre.

Les dernières informations de Moukden constatent que le but actuel des Russes consiste à se retirer au nord pour se concentrer.

La chose est rendue très difficile par l'état des routes, détériorées par les pluies, le débordement des rivières et par la pression de l'ennemi qui poursuit les Russes et pas leur faisant passer des journées pénibles et des nuits pires encore.

La Croix-Rouge emploie tous ses efforts à soulager les troupes, distribuant, en outre des secours médicaux, une nourriture chaude et du thé aux malades et aux blessés qui sont affamés.

La population chinoise manifeste de l'agitation.

Saint-Petersbourg, 7 septembre.

Dans la soirée d'hier, trois dépêches successives, adressées par le général Kouropatkine à l'empereur, relatent la retraite en bon ordre des troupes sur Moukden.

Le mouvement tournant tenté par le général Kuroki a été complètement déjoué ; le flanc gauche de l'arrière-garde russe, menacé par ce mouvement, a eu à combattre l'ennemi, après quoi il a rejoint le gros de l'armée.

De l'ensemble des renseignements parvenus jusqu'ici, il résulte que, sur aucun point, la retraite des troupes russes vers le nord n'est menacée.

L'AMIRAL ALEXEIEFF

Saint-Petersbourg, 7 septembre.

À l'état-major général, on déclare dénuées de fondement les assertions de certains journaux étrangers affirmant qu'une partie des troupes de terre serait placée sous le haut commandement de l'amiral Alexeïeff, notamment celles du général Liao-Yang.

Le généralissime, nous déclare-t-on, n'a cessé de louer de la plus complète confiance de l'empereur et l'unité même du commandement souffrirait gravement d'une division semblable.

D'ailleurs, ajoute-t-on, le lieutenant impérial est investi des plus hauts pouvoirs administratifs qui, dans les circonstances actuelles, absorbent toute son attention.

UN COMBAT D'ARTILLERIE

Saint-Petersbourg, 7 septembre.

Un combat d'artillerie aurait eu lieu entre les Russes et les troupes de Kuroki autour de Moukden. L'avant-garde de Kuroki, arrivée à 7 verstes de Moukden, a été contenue par trois divisions envoyées par Kouropatkine.

COMBAT PROBABLE DEVANT MOUKDEN

Saint-Petersbourg, 7 septembre.

On dit que Kouropatkine aurait décidé de livrer devant Moukden une nouvelle bataille d'arrêt. D'après le résultat de cette bataille il verrait s'il doit ou non reculer sur Kharbine. Jusque-là le grand quartier général russe resterait à Moukden.

UNE CONFÉRENCE ENTRE ALEXEIEFF ET KOUROPATKINE

Saint-Petersbourg, 7 septembre.

Alexeïeff est retourné à Kharbine. Un des objets de la conférence qui eut lieu avant-hier à Yanai contre le généralissime et le vice-roi a été de décider de la part que prendra aux opérations l'armée de Liovitich, qui est absolument indépendante de celle de Kouropatkine.

DÉTAILS SUR LE DERNIER COMBAT DE LIAO-YANG

Saint-Petersbourg, 7 septembre.

Au cours du dur combat de vendredi, où Stackelberg avec le 1^{er} corps sibérien combattit avec courage, mais se laissa entraîner par une faute d'Orloff à une fausse manœuvre qui, ouvrant la route aux Japonais, décida de la retraite générale, les pertes ont été très élevées et le chiffre en sera bientôt fixé.

Ce jour-là, le régiment de Nijelinski, faisant partie du corps de Stackelberg, perdit ses 61 officiers, le colonel compris. Tous furent tués ou blessés grièvement. Le plus ancien des sous-officiers survivants dut prendre le commandement du régiment.

Le fait que tous les prisonniers sont blessés montre l'acharnement avec lequel on se combattit. On évalua à 21,300 le nombre des tués et blessés dans les jours du 31 août, 1^{er} et 2 septembre ; les Japonais ont perdu plus de 30,000 hommes.

A PORT-ARTHUR

Ché-Fou, 7 septembre.

Des réfugiés arrivés hier de Port-Arthur disent que les assiégés s'attendent à ce qu'une armée venue du nord leur porter secours. Le général Stoessel habite un abri souterrain que des fils télégraphiques relient aux divers forts de façon à permettre au général de diriger les opérations. Tous les non combattants occupent des souterrains.

Il y a actuellement, à Dalny, 40,000 malades et blessés japonais. Plus de la moitié sont atteints de « beri-beri » et succombent rapidement. Les Russes, à Port-Arthur, disposent de vivres en abondance, notamment en ce qui concerne le bétail vivant et les aliments conservés.

L'ESCADE DE LA BALTIQUE

Saint-Petersbourg, 6 septembre.

L'amiral Birlon, commandant en chef de l'escadre et des ports de la Baltique, a lancé l'ordre du jour suivant :

En vertu des ordres du grand-duc général amiral, je prends le commandement d'un escadron qui sera ainsi composé :

Cuirassés : Empereur-Nicolas I^{er}, Général-Amiral-Aragone, Amiral-Ouschakov, Amiral-Sergatchev, Croiseurs de 1^{re} classe : Miro, rona, Croiseur de 2^e rang : Asia, Croiseurs porte-mines : Lieutenant-Vilny, Vayvod, Possadnikabrek. Enfin huit torpilleurs.

La flottes sera monté par le cuirassé

Empereur Nicolas Ier. Je commencerai dès aujourd'hui la campagne avec mon état-major ainsi composé.

Suivent les noms du contre-amiral Petroff, chef d'état-major, chef de la troupe, colonel Markoff, etc.

Le Capitaine de Cuverville

On est toujours sans nouvelles du capitaine de Cuverville, notre attaché naval à Port-Arthur.

M. Jules de Cuverville considère comme insuffisante l'exploration de la canonnière allemande l'Yves, parce que ce n'est pas en huit jours qu'on peut faire l'exploration du golfe du Petchili.

Faut-il intervenir ?

Cette question posée par le Figaro à un certain nombre de députés, M. Baudin répond qu'il souhaite une intervention, mais qu'il craint que l'heure n'en soit pas encore venue.

L'Association Nationale Républicaine ET M. COMBES

Le Bulletin-correspondance de l'Association nationale républicaine adresse à M. Combes, dans son numéro d'aujourd'hui, la note suivante :

Henry Maret et Gérault-Richard

Henry Maret ne se laisse pas de être libéral, Gérault-Richard, qui est combiste tout simplement, lui a reproché de n'être appliqué que par les ennemis de la République.

Poin de la liberté ! Il n'y a de vrai que de rendre aux autres le mal qu'ils nous ont fait.

LA GRÈVE DE MARSEILLE

Le grève diminue. — Les pourparlers. — Les prétentions des inscrits

Marseille, 7 septembre. Ce matin à six heures de la chambre de commerce, sous la présidence de M. de Mée de la Saite, président, assisté de MM. Agelato et Desbief, vice-présidents, une longue réunion a eu lieu.

Après une longue discussion sur les diverses propositions à soulever notamment sur les importantes questions de la suppression des délégués dans les chantiers et du contrat individuel, on est arrivé à cette conclusion que les représentants des dockers n'ayant pas un mandat ferme leur permettant d'adopter les résolutions définitives, une nouvelle réunion aura lieu ce soir à la Chambre de commerce.

Le mouvement de charroi est plus important que les jours précédents. Des patrouilles de gendarmes et de hussards continuent à circuler dans les rues.

Les ouvriers démissionnaires qui avaient adhéré au mouvement gréviste, ont tous repris le travail ce matin.

Le mouvement de charroi est plus important que les jours précédents. Des patrouilles de gendarmes et de hussards continuent à circuler dans les rues.

Les Pourparlers

Marseille, 7 septembre. A midi et demi viennent de se terminer les pourparlers nouveaux entre les entrepreneurs de manutention, les dockers et contremaîtres.

Nous croyons savoir que le syndicat de l'embarcadour, devant de vingt-quatre heures sa réponse à, dans une lettre adressée à M. de Mée, repoussé, après examen des revendications des inscrits, celle qui concerne la réglementation du travail, laquelle ne saurait constituer une règle uniforme à bord des paquebots voyageant dans des conditions différentes.

La Rochelle, 7 septembre.

La suite d'une nouvelle réunion tenue hier soir, les dockers ont repris le travail ce matin.

Les dockers ont repris le travail ce matin dans le port ; mais les patrons camionneurs ayant avisé leurs charretiers qu'ils seraient payés selon les anciens tarifs, ces derniers ont refusé de sortir leurs véhicules.

Le transport de l'Etat Shamrock est arrivé à Ajaccio ce matin avec 300 passagers, dont 300 pour la Corse, après une excellente traversée de dix-huit heures.

Le transport a débarqué sur un chaland de la défense mobile les bagages des passagers, 30 sacs de dépêches et 30 colis postaux.

Le Shamrock a levé l'ancre à trois heures du soir pour Bone.

Les dockers d'Ajaccio et de Bastia se sont réunis et ont décidé de ne reprendre le travail qu'avec la journée de huit heures et un salaire de 6 francs.

Les commerçants, à qui cette décision a été communiquée, ont décidé de former une société pour la défense du commerce.

LES GRÈVES AGRICOLES

Perpignan, 7 septembre. A Estagel, la grève des travailleurs agricoles continue. Les grévistes sont postés aux issues de la ville et empêchent les réfractaires de se rendre au travail.

Perpignan, 7 septembre. La grève d'Estagel continue ; les chômeurs se livrent à des violences à l'égard des réfractaires.

Perpignan, 7 septembre. Les ouvriers vendangeurs de Rieux-Minervois se sont mis en grève ce matin ; ils parcourent les rues en chantant l'Internationale.

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Paris, 7 septembre. Le Journal des Débats assure qu'aux noms de MM. Moussard, préfet de l'Orne, et Buisson, préfet de la Meuse, qui seront appelés à d'autres fonctions, il faut ajouter celui de M. Lem, préfet de la Manche.

Le Journal des Débats ajoute, contrairement aux indications déjà données, que M. Roger, préfet du Doubs, prendra la succession de M. Hélias, dans la Loire-Inférieure ; M. Marie, préfet de l'Aveyron, sera nommé préfet de Maine-et-Loire, en remplacement de M. de Joly ; M. Landroide, préfet des Basses-Alpes, sera nommé dans le Doubs.

Pour les divers postes de préfets qui donneront lieu à un changement, sont nommés : Préfet du Calvados, M. Maringer, préfet de la Haute-Saône.

Préfet de la Haute-Vienne, M. Cassagneau, préfet de la Corse, M. Delanney, préfet de la Sarthe, M. de la Roche, préfet de la Loire-Inférieure, M. Roger, préfet du Doubs, M. Marie, préfet de l'Aveyron.

Préfet de la Haute-Saône, M. Milletteau, sous-préfet de Valenciennes, préfet de la Sarthe, M. Landroide, préfet des Basses-Alpes.

Préfet du Gers, M. Pommeray, préfet de la Lozère, préfet des Pyrénées-Orientales, M. Fleury, administrateur du territoire de Belfort.

Préfet de l'Aveyron, M. Rocault, sous-préfet de Riom, M. Lallemand, sous-préfet de la Lozère, M. Lallemand, sous-préfet d'Alais.

Plusieurs autres sous-préfets ou secrétaires généraux sont promus également, parmi lesquels M. Droz, secrétaire général des Alpes-Maritimes.

LES MANŒUVRES DE L'EST

Mirabeau-sur-Bèze, 7 septembre. Le général Brugère a transporté hier son quartier général à Mirabeau-sur-Bèze. Le petit chef-lieu de canton s'est pavé à cette occasion.

Le général Brugère a transporté hier son quartier général à Mirabeau-sur-Bèze. Le petit chef-lieu de canton s'est pavé à cette occasion.

Le général Brugère a transporté hier son quartier général à Mirabeau-sur-Bèze. Le petit chef-lieu de canton s'est pavé à cette occasion.

Le général Brugère a transporté hier son quartier général à Mirabeau-sur-Bèze. Le petit chef-lieu de canton s'est pavé à cette occasion.

Champlille, gagne bientôt Fontaine-Française et suit le bois de Bourbarran. De là, à travers les coteaux boisés qui traversent une ancienne voie romaine, elle arrive au Bas de Bèze.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

Après des escarmouches habituelles d'obstacles et d'avant-postes, l'artillerie française des deux parties arrive à la rescousse, puis les deux divisions se trouvent en présence.

consciences graves, s'est également produit ce matin à la gare d'Orléans. Le rapide de Bordeaux entrant en gare à neuf heures, tout à coup, au moment précis où il atteignait l'extrémité du quai d'embarquement, brusquement des rails. Par bonheur, les voyageurs furent saisis à temps et évitèrent tout accident.

Le personnel de la gare accourut et constata que ni le mécanicien ni le chauffeur n'étaient blessés. A ce moment-là le convoi marchait, en effet, à une allure extrêmement modérée. Les voyageurs en furent donc quittes pour la peur.

La locomotive a creusé, en défilant, une excavation profonde dans le sol ; un ingénieur est occupé à la faire étayer le plus solidement possible.

Echos & Nouvelles

ROOSEVELT OU LA MORT. Les paris battent leur plein sur le prochain élection présidentielle. Un nègre de Saint-Louis, enthousiaste de M. Roosevelt, a offert sa vie comme enjeu contre cinq dollars, si son candidat n'est pas élu.

Il a signé l'engagement suivant : A tous ceux qui verront le présent, salut ! Sachez que moi, Américain, sans de corps et d'esprit, j'ai promis solennellement, devant Dieu pour témoin, de mettre fin à l'existence terrestre en sautant du milieu de l'escalier dans le Mississippi, dans les sept jours après l'élection présidentielle de 1903, si Théodore Roosevelt, candidat républicain, n'est pas élu.

Les généraux japonais qui mettent à mal nos pauvres amis et alliés ne sont point assez jeunes que jadis les vainqueurs du Premier Empire ; sauf de rares exceptions, ils ont dépassé le cap de la cinquantaine ; le maréchal marquis Yamagata a 66 ans et 2 mois ; le maréchal comte Oyama, 61 ans et 3 mois ; le maréchal comte Katsuma, 58 ans et 9 mois ; le général comte Nodzu, 60 ans et 5 mois ; le général baron Kuroki, 60 ans et 5 mois ; le général baron Oku, 57 ans et 9 mois ; le général baron Nogami, 56 ans et 9 mois ; le général baron Kodama, 55 ans et 6 mois ; le général prince Fushimi, 45 ans et 4 mois ; le général baron Hasegawa, 54 ans ; le général baron Okazawa, 60 ans, 1 mois ; le général vicomte Sakuma, 58 ans, 9 mois ; le général baron Nishi, 58 ans, 5 mois.

Leur valeur peut être approuvée à bien attendu le nombre des années ! UN DOCUMENT. Voici le texte, — dont la publication est interdite en Turquie, sous peine d'emprisonnement perpétuel, — du ferman rendu le 9 chaban 1292 de l'hégire, déposant le sultan Mourad, qui vient de mourir :

Question. — Lorsque le Commandeur des croyants se trouve dans un état de dérangement d'esprit qui l'empêche de diriger les affaires de l'Etat et de la religion, et lorsque l'espace de temps de deux mois et demi finit par le fait (de religion) est écoulé sans que soit intervenue la guérison, peut-on remplacer le malade par son successeur légal ?

Out ou non ? Réponse. — La loi dit oui. Signé. — Le Cheik-ul-Islam Haurhalif. On sait que tout sujet du sultan qui prononçait le nom de l'infortuné Mourad était conduit en prison sans jugement.

CONCOURS DE SOMMEIL. Ceci nous vient d'Amérique, par le dernier bateau. Maintenant, il y a des professeurs de sommeil dans le Nouveau-Monde ; l'ancien ne sait pas dormir. Il se agit pas de dormir longtemps ; nous avons dans nos ministères et dans nos administrations des sujets d'élite, qui traitaient tous les records ! N'a-t-on pas lu, au dossier d'un excellent fonctionnaire, cette note d'un supérieur jovial : « Peut dormir dix-huit heures de suite sans être incommodé ! »

Il ne s'agit pas de dormir longtemps, mais de dormir en beauté ! C'est ce que l'on enseigne aux jeunes filles de Chicago et de Boston. Leurs compatriotes trouveront peut-être cela étrange. On leur apprend à fermer les yeux, à demi-sourire, à placer le front sur les bras en courbes savantes, à se cheveux harmonieusement répandus, à demeurer gracieuses. Si, avec deux heures de ces leçons-là par jour, les étudiantes ne tombent pas de fatigue, le soir, c'est qu'elles ont de la résistance.

O doux, o doux sommeil ! O baume des esprits ! chantait Musset. Là-bas, cela devient un vrai travail.

C'est là, on ne l'ignore pas, pour le vin le bon vin de France, un titre de noblesse. Les vigneronnes pourront en décréter cette année et il le mérite étant, nous dit-on, non seulement de qualité parfaite, mais fort abondant.

Nous allons, en effet, assister, cette automne, au retour de la comète d'Encke, qui, à l'aide des grands instruments, peut être observée dès maintenant.

Mais ce n'est que dans la troisième semaine de novembre qu'elle passera à sa plus petite distance de la Terre, la bagatelle d'environ 36 millions de kilomètres.

Un savant professeur dit qu'il est possible que la comète d'Encke, qui ne revient plus de la Terre, nous soit 33 ans, soit visible à l'œil nu vers le commencement de décembre.

FEUILLETON DU RAPPEL REPUBLICAIN

du 8 Septembre — 92 —

MARIAGE SECRET

PAR Paul BERTINAX

DEUXIÈME PARTIE LES AMOUREUX DE ROLANDE

... Tu la connais maintenant. Agis si tu oses. Désormais toi, déshonore la sœur en déshonorant ton père pour une petite drôlesse qui, d'abord, va apprendre à me connaître...

... Et si y a encore une polle en France... Et j'ai vu comment agir pour la mettre en mouvement.

XIV Petite sœur... Petite mère

Sur ces derniers mots qui étaient aussi une dernière menace, le baron de Lorigerac avait cédé la place à son fils.

par une colère folle, et aussi peut-être par une peur affolée, — à quelques extrémités allait-il se livrer ?

Quel malheur nouveau... Quelle autre mauvaise action fallait-il maintenant redouter ?

Voilà ce que se demandait désespérément Henri resté seul dans cette vaste bibliothèque — où il essayait — oh ! vainement d'abord — de se retrouver... de se reconnaître... de se ressaisir... dans ce désarroi de sa conscience... de son cœur... de sa raison...

... Et placé, maintenant, entre deux effroyables alternatives, il se demandait, éperdu, où était le devoir... où était le crime.

... Mais ce qui dominait tout ce tumulte... tout ce désordre... c'était cette pensée... cette pensée atroce : — Le déshonneur de mon père !... de ma sœur !... Le mien !...

Non seulement la mauvaise, la lâche action commise par son père... Mais le désordre profond de ses affaires... Voilà qu'il poussait lui-même ce malheureux dans le précipice...

... Mais encore cette pauvre chère petite Geneviève !... Fils et fille de banqueroutier...

... Et cet instant de tendresse qu'elles ont toutes, ces mignonnes... et qui est, dit-on, comme un inconscient apprentissage de l'amour maternel...

... Et quand elle avait tenu, bien serré contre elle, ce cher désespéré... seulement alors elle avait continué... comme une petite mère...

... Et quand elle s'étonnait... quand elle demandait... — A-t-elle ? Ah ! mon Henri, mon cher Henri, il ne faut pas que jamais, jamais, entends-tu... elle puisse te demander ce qui l'entraînerait peut-être... malgré toi, — au

LA PRINCESSE DE COBOURG

Vienna, 7 septembre.

Les nouvelles les plus fantaisistes sont en circulation sur le séjour de la princesse de Cobourg et de Matichich. On veut les avoir dans l'île de Jersey, en Normandie, à Berlin, à Londres, à Venise, en Suisse, à Winterthur, à Lucerne, et enfin à Paris.

Les deux fugitifs seraient arrivés hier à Paris, venant de Berlin, où ils se seraient cachés depuis jeudi chez le député social-démocratique Suedekum, qui habitait auparavant Dresde et prépara, dans la forêt de Kowzig, le premier entretien entre la princesse et Matichich.

A Paris, dit-on, la princesse se soumettrait à l'examen d'aliénistes distingués et pas plus son entourage qu'elle ne dut que de ce examen se tourne en sa faveur. Dans ce cas elle le fait paraître au prince Philippe, son mari, les conditions qu'elle mettrait à la conclusion avec lui d'un arrangement. Elle exigerait la cessation de la curatelle et une liberté de mouvements com-

... devant son impiété filiale... devant l'innocence de sa pauvre petite sœur... et surtout... Ah ! surtout cela : — Devant la forfaiture qu'il allait commettre s'il faisait un pas de plus dans la voie où il s'était engagé...

... Et quand elle s'étonnait... quand elle demandait... — A-t-elle ? Ah ! mon Henri, mon cher Henri, il ne faut pas que jamais, jamais, entends-tu... elle puisse te demander ce qui l'entraînerait peut-être... malgré toi, — au

déjà compris, nous ne pouvons, nous ne devons demander avis... — Et par où, à personne au monde ! — Et par où, après avoir causé, il faudrait, tu le comprends bien aussi, que nous prenions un parti.

— Ou, dis-moi... parle-moi, ma pauvre petite sœur... Moi, vois-tu, je n'ai plus ni force ni courage... — Tu es le plus affligé, mon chéri, parce que ton malheur, à toi, est encore plus grand que le mien...

... Et quand elle avait tenu, bien serré contre elle, ce cher désespéré... seulement alors elle avait continué... comme une petite mère...

... Et quand elle s'étonnait... quand elle demandait... — A-t-elle ? Ah ! mon Henri, mon cher Henri, il ne faut pas que jamais, jamais, entends-tu... elle puisse te demander ce qui l'entraînerait peut-être... malgré toi, — au

... Et quand elle s'étonnait... quand elle demandait... — A-t-elle ? Ah ! mon Henri, mon cher Henri, il ne faut pas que jamais, jamais, entends-tu... elle puisse te demander ce qui l'entraînerait peut-être... malgré toi, — au

tu ne peux pas savoir, — à une révélation... à un aveu... — A un aveu, fit elle gravement... lentement... qui ne doits pas, qui ne peut pas sortir de ta bouche... — Alors, tu n'aurais-tu en tremblant, alors, que dois-je faire ?

— Il ne faut que la voir... — Mon Dieu !... mon Dieu !... balbutia-t-elle si bas qu'à peine put-elle l'entendre.

... Et quand elle s'étonnait... quand elle demandait... — A-t-elle ? Ah ! mon Henri, mon cher Henri, il ne faut pas que jamais, jamais, entends-tu... elle puisse te demander ce qui l'entraînerait peut-être... malgré toi, — au

... Et quand elle s'étonnait... quand elle demandait... — A-t-elle ? Ah ! mon Henri, mon cher Henri, il ne faut pas que jamais, jamais, entends-tu... elle puisse te demander ce qui l'entraînerait peut-être... malgré toi, — au

... Et quand elle s'étonnait... quand elle demandait... — A-t-elle ? Ah ! mon Henri, mon cher Henri, il ne faut pas que jamais, jamais, entends-tu... elle puisse te demander ce qui l'entraînerait peut-être... malgré toi, — au

COURS DE LYON

Table of stock prices for Lyon, including various commodities and financial instruments.

COURS DE PARIS

Table of stock prices for Paris, including various commodities and financial instruments.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on gold prices and international exchange rates.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Financial information and company news, including reports on various firms and their financial performance.

LE GUIDE EN BEAUJOLAIS

Travel guide for Beaujolais, providing information on routes, accommodations, and local attractions.

Advertisement for BARRAJA SANS COPAHU, a vegetable-based treatment for various ailments.

Advertisement for ENPLATRE BARBERON, a medicinal plaster for various conditions.

Advertisement for BYRRH, a popular aperitif and wine.

Advertisement for ASTI-MOUSSEUX, a sparkling wine product.

Advertisement for PRESOIRES, a brand of presses and mechanical equipment.

Advertisement for PETITES ANNONCES, a section for small advertisements and notices.

Advertisement for S^o DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale, offering advertising services.

Advertisement for ANNONCES ET RÉCLAMES, providing services for announcements and advertising.

Advertisement for LOTTERIE, a lottery drawing with a prize of 150,000 francs.

Advertisement for ALBERTIN & C^o, a food and grocery store.

Advertisement for TOILE SOUVERAINE, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for CONTRE DOULEURS, a product for relieving pain.

Advertisement for LE RAPPEL REPUBLICAIN, the newspaper's subscription information.

Advertisement for BULLETIN D'ABONNEMENT, providing details on subscription rates.

Advertisement for CASSIS ROYER-HUTIN, a brand of liqueurs and spirits.

Advertisement for H. BAUCHE & C^o, a company specializing in various goods.

Advertisement for INCROCHETABILITE, a product for maintaining tools.

Advertisement for BLOC-SUEZ, a product for industrial or agricultural use.

Advertisement for MARQUE RECOMMANDÉE, a brand of high-quality products.

Advertisement for CASSIS ROYER-HUTIN, a brand of liqueurs and spirits.